

<Nom du DVS> DVS candidat pour le CVT Aviesan

- ITMO(s) concerné(s) :
- Etablissements intéressés :
- Etablissement porteur – Coordination scientifique :

1. PERIMETRE CONCERNE

2. DESCRIPTION ET CONTEXTE

Contexte réglementaire

Verrous actuels à la valorisation

Contexte national

Contexte international

3. MARCHE, PAYSAGE ET ATTENTES DES INDUSTRIELS

4. CARTOGRAPHIE DE LA RECHERCHE ACADEMIQUE

5. PROPRIETE INTELLECTUELLE

6. PROPOSITION DE GOUVERNANCE

Comité de domaine

Le comité de domaine est le comité de pilotage du DVS. Il est chargé de fixer les objectifs du DVS, de suivre son évolution, et de proposer la création des groupes de travail, et de valider les rapports, études et documents stratégiques produits par le DVS.

Chaque COMITE DE DOMAINE comprend de 12 à 15 membres et associe de façon équilibrée des chercheurs, des représentants des ITMOs, un représentant du CVT Aviesan, des représentants de la valorisation, un représentant de France Brevets, des industriels concernés par le domaine, ainsi que des représentants des IRT, IHU, Instituts Carnot, SATT concernés en fonction des DVS et en tant que de besoin selon la thématique du DVS.

Description et composition des Groupes de travail envisagés

7. ACTIONS ENVISAGEES

8. BUDGET ANNUEL PREVISIONNEL